

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté d'agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération

**Correspondant :** M. Jean Patrick Courtois, Président de la Communauté d'Agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération, 67 Esplanade du Breuil, 71011 Mâcon cedex, tél. : 03 85 21 07 72, télécopieur : 03 85 40 99 76, adresse internet : <http://mb-agglo.com>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : Elaboration du second programme local de l'habitat de Mâconnais Beaujolais Agglomération pour la période 2019-2025 et mise à jour de l'observatoire de l'Habitat**

**Catégorie de services :** 27

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 71330000

**Code NUTS :** FRC13

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Qualité jugée sur la base de la note méthodologique, décomposée en 2 sous critères et notée sur 60 points : pertinence et complétude de la méthodologie jugée sur la base de la note méthodologique (40 points) et capacité de l'équipe jugée au regard de la composition de l'équipe et des curriculum vitae des intervenants (20 points) (60 %)
- Prix des prestations analysé sur la base du détail quantitatif estimatif (complété au regard du BP : prix forfaitaire et unitaire), noté sur 40 points (40 %)

**Attributions du marché**

**Résultat du marché :**

Attribué à un titulaire / organisme

**intitulé du marché :** Elaboration du second programme local de l'Habitat de Mâconnais Beaujolais Agglomération pour la période 2019-2025 et mise à jour de l'observatoire de l'Habitat

**date d'attribution :** 25 septembre 2017

**Titulaire du marché ou du lot :** EOHS SARL, 3 Rue de la Claire, 69009 Lyon, tél. : 04 72 53 74 40

**Montant du marché ou niveau des offres :**

Montant maximum annuel : 90000 euros (Euros)

pas de sous traitance

nombre d'offres reçues : 4

L'avis concerne la conclusion d'un accord-cadre

**Autres informations :** Il s'agit d'un accord cadre mono-attributaire conclu avec montant maximum. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le marché est traité à prix mixtes (forfaitaires et unitaires).

Les prestations sont réparties en 5 phases (parties techniques) : phase 1 : réalisation du diagnostic : diagnostic détaillé sur l'habitat en général et diagnostic foncier, phase 2 : élaboration du document d'orientation, phase 3 : élaboration du programme d'actions, phase 4 : rédaction du projet de PLH, phase 5 : modification de l'observatoire de l'Habitat.

Durée de l'accord cadre : 20 mois à compter de la date de notification du contrat.

Les pièces du marché sont consultables au service de la commande publique à l'adresse suivante : Mâconnais-Beaujolais Agglomération, 67 esplanade du Breuil CS 20811-71011 MACON Cedex.

Une demande écrite de communication des pièces constitutives du marché peut être adressée au service de la commande publique, à l'adresse susmentionnée. Modalités de recours : Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**Valeur totale finale (HT) : 79000 euros (Euros)**

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21016 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, télécopieur : 03 80 73 39 89, courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**  
Greffes du tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21016 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, télécopieur : 03 80 73 39 89, courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr)

**Date d'envoi à la publication :** 12 octobre 2017